



RAPPORT ANNUEL 2015

Message du président

Cette troisième année du mandat de présidence que m'ont confié les membres de l'ACÉPO fut une année charnière. En 2015, l'ACÉPO consolide ses services aux membres et prend une place grandissante dans le secteur de l'éducation. Notre force se trouve dans la mission de l'ACÉPO et dans les valeurs qui nous motivent.



Denis Labelle

La preuve: les inscriptions aux écoles publiques de langue française ont augmenté de 48 % au cours des 15 dernières années et elles sont toujours à la hausse. Ce succès pour nos écoles s'explique par un enseignement de qualité qui passe assurément par l'innovation, le respect de chacun et l'ouverture d'esprit pour aider nos élèves à devenir des citoyens du monde, emphatiques, engagés et bilingues. J'aimerais remercier nos élèves et parents pour avoir choisi les écoles laïques de langue française. Je remercie également le personnel des conseils scolaires de son engagement sans pareil au succès de nos élèves. C'est ensemble que nous avançons et assurerons la pérennité de la communauté francophone de l'Ontario.

L'ACÉPO est une association revendicatrice. Notre plus grand souhait est d'avoir des écoles partout en province pour accueillir les élèves. Nous progressons en ce sens, ayant pu soutenir les membres dans l'obtention de nouvelles écoles et notre réseau s'agrandit. Cependant, nous avons toujours de nombreuses situations qui ne sont pas résolues. Je pense à Hamilton. Je pense à Collingwood. Je pense à Hearst. Je pense à Hawkesbury. Je pense à Espanola. Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres. Nous ne cesserons pas nos efforts tant que nous n'aurons pas gain de cause.

L'ACÉPO est une association crédible. Notre travail est souvent reconnu car nous sommes pragmatiques, nous tenons parole et nous sommes respectés par nos membres, par nos partenaires et par nos communautés.

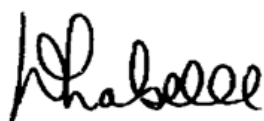
L'ACÉPO est maintenant un agent négociateur. Je souligne le travail du conseil d'administration et du personnel de chaque conseil scolaire membre de l'ACÉPO qui ont adopté des principes directeurs pour soutenir la négociation afin de bien représenter les intérêts des conseils membres. J'aimerais remercier notre représentant, M. Donald Pitre, qui nous a bien représentés durant les négociations.

L'ACÉPO a été présente sur la plateforme politique. Nous avons rencontré le gouvernement, les partis de l'opposition. Nous avons été présents aux réunions des comités consultatifs de la ministre de l'Éducation pour la petite enfance afin d'assurer que tous les changements envisagés tiennent compte des obligations liées aux enfants francophones. Nous avons revendiqué pour l'inclusion de l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans le programme d'études. Nous avons été aux consultations sur l'aliénation des biens publics. Nous avons fait des représentations politiques pour démontrer que le changement des formules de financement en éducation annoncé en mars 2015 a des impacts démesurés dans certains cas.

L'ACÉPO gère bien ses fonds. Les états financiers au 31 août 2015 démontrent une saine gestion des responsabilités financières de l'association.

Mes remerciements au conseil d'administration. Il a travaillé fort et avec intensité pour poursuivre son mandat d'association de membres élus, et pour remplir son tout nouveau mandat d'agent négociateur, et je remercie chaque administrateur de sa contribution. Je remercie aussi les directions de l'éducation qui sont pour nous une ressource d'expertise sans pareil. Le personnel de l'ACÉPO nous a aussi offert un soutien indéfectible et les réalisations de l'ACÉPO en sont la preuve.

En terminant, les membres du conseil d'administration de l'ACÉPO se joignent à moi pour remercier la directrice générale, Mme Louise Pinet, et son équipe qui par leurs efforts, leur dévouement, leur expertise et leur intégrité, contribuent au succès de l'ACÉPO. C'est un bilan qui souligne nos avancements et qui nous rappelle aussi que la tâche n'est pas finie.



Denis Labelle, DHA, président de l'ACÉPO



Message de la directrice générale

Dans l'histoire de l'ACÉPO, l'année 2015 aura été marquée par des événements importants : l'adoption de trois ententes collectives centrales, un remaniement du fonctionnement du conseil d'administration, une présence renforcée auprès de nos communautés, ainsi que des travaux et activités pour mettre en œuvre la première année de la planification stratégique 2015-2020.



Louise Pinet

Je suis particulièrement fière de ce qui a été accompli, au cours de l'année 2015, dans notre tout nouvel emplacement permanent à Toronto. Déjà 21 mois que nous y sommes. Une équipe élargie nous a permis de relever de nombreux défis, dont celui de négocier des ententes centrales bénéfiques aux conseils membres de l'ACÉPO et à leur personnel syndiqué. Fort des liens soutenus entre nous et les membres, entre nous et les associations d'employeurs, entre nous et les syndicats et entre nous et la Couronne, cette première année de négociation centrale est fructueuse et marque une étape importante pour l'ACÉPO. On se le rappelle, l'association négocie au niveau provincial, suivant le modèle ontarien de négociation de convention collective à deux paliers : le central et le local qui a été mis en place par la *Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires* en vigueur depuis le 9 avril 2014.

Afin d'appuyer la prise de décisions par le conseil d'administration, nous avons clarifié les attentes des membres et améliorons continuellement notre mode de fonctionnement. Je note que deux comités ont été créés pour fournir des recommandations au conseil d'administration : celui des finances et celui de politique. Nous avons créé des procédures et développé des modèles et des gabarits. Enfin, nous montons un bureau provincial de plus en plus efficace.

La publication des *Notes publiques* et l'utilisation accrue des médias sociaux font la promotion, entre autres, de l'éducation laïque en langue française ainsi que des services et des programmes des conseils membres. Il faut aussi souligner que la nouvelle rubrique qui, dans chaque numéro, fait le portrait d'une conseillère scolaire ou d'un conseiller scolaire connaît un franc succès.

Les quatre axes stratégiques adoptés par l'assemblée générale de 2015 ont servi d'assise aux actions et activités de l'ACÉPO durant cette année. Ce rapport en fait état.

Je remercie le conseil d'administration de sa confiance continue, les directions d'éducation de leur contribution concertée, les conseils membres de leur engagement pour assurer un accès à une éducation en français de grande qualité pour tous les élèves de parents ayants droit de l'Ontario. Je remercie aussi chaleureusement l'équipe ACÉPO qui nous permet de changer les défis en occasions de soutenir les membres de l'ACÉPO. Grand merci.



Louise Pinet, directrice générale de l'ACÉPO



L'essentiel avant tout

Vision

Partout en Ontario, la communauté à un accès équitable à une éducation laïque en langue française de qualité supérieure.

Mission

L'ACÉPO appuie ses membres en assurant la promotion et la défense de l'éducation laïque en langue française.

Valeurs

L'ACÉPO est une association démocratique dont les actions sont fondées sur le respect, l'intégrité, l'inclusion et la transparence.

L'éducation de langue française en Ontario et au Canada est vitale aux communautés francophones. Apprendre en français est un droit et une chance et, pour les élèves ça représente la possibilité de cultiver leur culture, de se faire des amis en français et de participer activement à la communauté francophone ontarienne. Étudier en français ne devrait pas être un privilège.



L'ACÉPO représente l'ensemble des conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario et veille à assurer le développement durable et la vitalité du système d'éducation laïque francophone en Ontario.



L'ACÉPO en action

Notes publiques

La nouvelle version du bulletin d'information mensuel de l'ACÉPO *Notes publiques* a vu le jour en 2015. Il informe sur les actualités « éducation » de l'Ontario et du Canada, présente des initiatives et projets des écoles publiques, décrit des réussites des conseils scolaires, met de l'avant ce qui peut faire une différence et fait découvrir les conseillers scolaires et les conseils scolaires publics de langue française en Ontario.

www.acepo.org

Le site Web de l'ACÉPO est une mine d'information : notes du ministère, nouvelles en éducation, informations sur les conseillers scolaires, liste d'écoles...

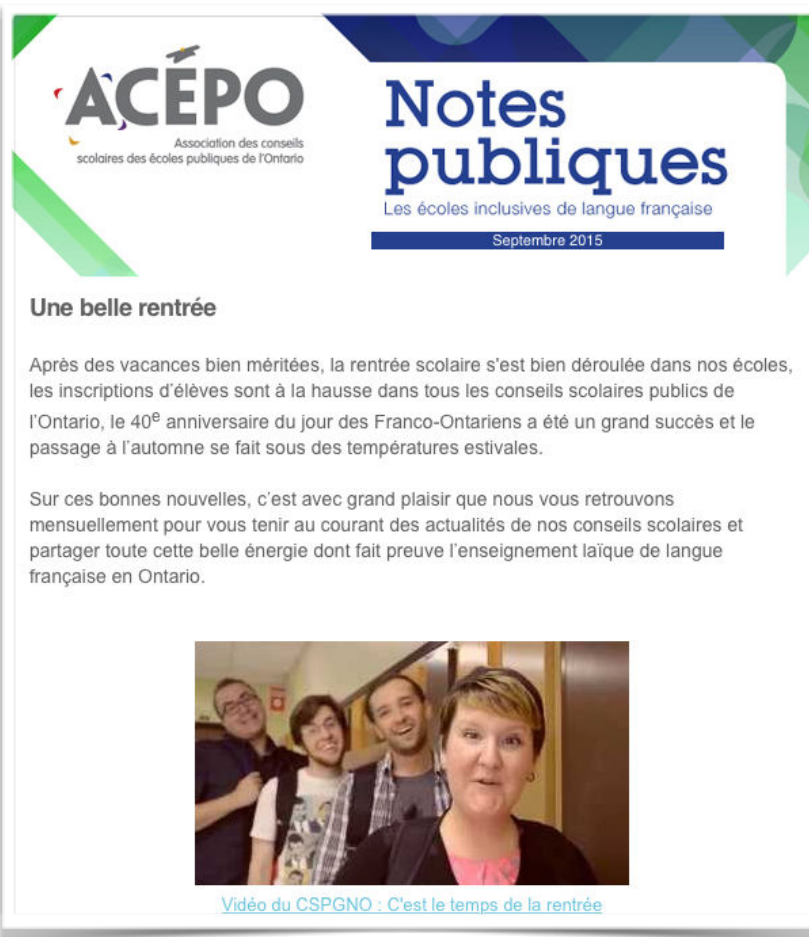
Twitter @ACEPOntario

Médium de prédilection pour intervenir et relayer des informations sur l'éducation, nos conseils scolaires, leurs projets, réussites... L'audience @ACEPOntario augmente constamment et vient de dépasser la barre des 800 abonnés.

Durant la première année de la planification stratégique 2015-2020 de l'ACÉPO, l'association a mis en place les bases nécessaires pour mener à bien les priorités de la planification. Chaque axe stratégique a été exploré et développé.

Développer un leadership stratégique durable


Tout au long de 2015, l'ACÉPO a augmenté la capacité à communiquer au sujet de l'association et des conseillers scolaires. Elle a travaillé à mieux faire connaître le système d'éducation laïque de langue française et à le rendre plus visible. Les besoins des conseils scolaires sont mis de l'avant, les décisions touchant l'éducation de langue française sont analysées, les positions de l'ACÉPO sont affirmées.



Une belle rentrée

Après des vacances bien méritées, la rentrée scolaire s'est bien déroulée dans nos écoles, les inscriptions d'élèves sont à la hausse dans tous les conseils scolaires publics de l'Ontario, le 40^e anniversaire du jour des Franco-Ontariens a été un grand succès et le passage à l'automne se fait sous des températures estivales.

Sur ces bonnes nouvelles, c'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons mensuellement pour vous tenir au courant des actualités de nos conseils scolaires et partager toute cette belle énergie dont fait preuve l'enseignement laïque de langue française en Ontario.



[Vidéo du CSPGNO : C'est le temps de la rentrée](#)

L'ACÉPO y était

Congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones FNCSF,



Anne Gerson, Sylvie Gervais et Louise Pinet

Grand rassemblement de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario,



Anne Gerson, Graham Fraser

Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française ACELF, Groupe provincial sur la santé et la sécurité au travail, Table de concertation sur le rendement des élèves - Maternelle à la 12^e année,

L'ACÉPO se prononce

Petite enfance et services de garde d'enfants

L'importance d'assurer l'accès à la maternelle et au jardin d'enfants et à des services de garde de qualité en français se reflète, entre autres, dans la participation de l'ACÉPO à trois groupes consultatifs sur la petite enfance : celui de la ministre de l'Éducation, celui du groupe conjoint le *Early Years Advisory Group* et celui du Groupe consultatif francophone sur la petite enfance. Ces forums discutent de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, des services de garde et des programmes de soutien à la famille.

L'ACÉPO suit ce dossier de très près. Rappelons-nous qu'elle a été la toute première association en Ontario à réclamer haut et fort dès 1998, le plein financement et l'offre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein dans toutes les écoles élémentaires de son réseau.

L'ACÉPO continue de revendiquer l'égalité réelle au sens de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* pour offrir les programmes et services à la petite enfance. Nous retrouvons la définition de ce qu'est l'égalité réelle dans le jugement de la Cour Suprême du Canada du 24 avril 2015, le jugement au sujet de l'école Rose-des-Vents, la Cour se prononce sur ce que cela signifie. Dans le cadre de l'analyse de l'équivalence, la comparaison doit être de nature holistique :

- ◆ qualité de l'instruction : résultats scolaires, activités parascolaires;
- ◆ qualité des établissements et leur intégrité structurale;
- ◆ temps de déplacement;
- ◆ établissement d'une vision locale de la collectivité qui bénéficie des avantages linguistiques et culturels d'un enseignement dans la langue de la minorité;



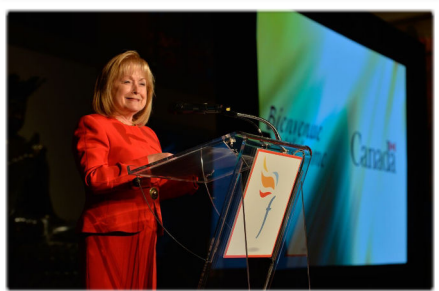
Rachel Barber du CSPNE - AFMO

Club canadien de Toronto,
Congrès de Parents partenaires
en éducation PPE, Congrès de la



Louise Pinet - Congrès PPE

Fédération des commissions
scolaires du Québec FCSQ,
Assemblée générale annuel et
Congrès sur les relations de
travail de l'Ontario Public School



Madeleine Meilleur

Boards' Association OPSBA,
Semaine de la francophonie,
Réunions des carrefours
communautaires,

♦ comparaison des installations scolaires d'une école de la minorité linguistique à des écoles de la majorité linguistique des environs.

L'ACÉPO travaille pour que tous les parents qui détiennent des droits en vertu de l'article 23 puissent assurer que leurs jeunes soient prêts pour leur entrée à l'école !

Premières Nations

Début juin 2015, le rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada concluait que les pensionnats indiens ont été pendant plus de 100 ans un outil central d'un génocide culturel pour les premiers peuples du pays.

L'une des 94 recommandations, du rapport déposé, demande de mieux enseigner l'histoire et la culture des Premières Nations du Canada à tous les élèves de la maternelle et la fin du secondaire.

D'ailleurs l'ACÉPO et l'Ontario Public School Boards' Association (OPSBA) ont rédigé, avant la parution du rapport, un mémoire conjoint en faveur de l'incorporation d'éléments obligatoires concernant les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans les programmes-cadres d'études sociales et d'histoire du curriculum de l'Ontario. Ces éléments doivent comprendre des renseignements sur les traités, sur l'histoire et les répercussions des pensionnats et sur l'impact de la *Loi sur les Indiens*.

Le mémoire a été suivi par une résolution des deux associations visant à faire le suivi sur la révision du curriculum et à remercier la Ministre de l'Éducation de sa participation à la réunion du Conseil des conseillères et conseillers des Premières Nations d'OPSBA.



Louise Pinet, Denis Labelle

15^e anniversaire de SOS Devoirs, Examen du rapport de l'Ophea écoles saines, communautés saines – Affections médicales prédominantes des élèves, Commémoration du 400^e anniversaire de la présence française en Ontario,



Denis Labelle, Madeleine Meilleur, Festival Franco Ontarien



Mark Power, Georges Orfali, Robert Maddix, Congrès FNCFSF

Carrefours communautaires

En 2015, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied le Groupe consultatif pour les carrefours communautaires et son secrétariat. Le Groupe a produit un rapport « Les carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action » qui contient des recommandations pour orienter la création des carrefours. L'ACÉPO regrette l'absence de représentation francophone et de représentant des conseils scolaires dans le groupe à l'appui à la première ministre dans ce domaine.

L'ACÉPO, tout en soutenant le projet des carrefours communautaires en Ontario, tient à ce que la création de lieux communautaires ne rende pas plus difficile l'acquisition de biens immobiliers et ne prive pas les écoles laïques de langue française de bâtiments pour leurs écoles. Il est indispensable de maintenir la priorité aux conseils scolaires pour obtenir les bâtiments publics inoccupés.

Pour parer au risque d'assimilation, les carrefours communautaires ne devraient pas pouvoir s'afficher comme « carrefour francophone » s'il n'y a pas une vraie offre de services en français. Des lieux ouverts à tous, indépendamment des langues, croyances et cultures; ayant des services en français assureront que l'ensemble des Franco-ontariens se sentent les bienvenus et respectés.

Université de langue française

L'ACÉPO se joint aux nombreux organismes et citoyens qui veulent une nouvelle université de langue française en Ontario. L'association demande au gouvernement de l'Ontario de s'engager envers la création de cette université et de mettre sur pied un Conseil des gouverneurs transitoire chargé d'en assurer le démarrage. Une nouvelle université de langue française provinciale en Ontario, sous gouvernance des francophones, améliorera et assurera une offre plus complète de programmes de langue française.



Gérald Fillion, Sylvie Gervais

Congrès provincial sur le leadership partagé, Annonce du budget provincial de 2015, Corporation pour les services en éducation en Ontario CSEO, Comité consultatif sur l'évaluation de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation OQRE, Réunions de la Coalition ontarienne pour la santé mentale



Denis Labelle

des jeunes et des adolescents, Conseil d'orientation du Centre Jules Léger, Comités consultatifs du ministère pour la petite enfance, Rencontre annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques PADL.

Comité des Champions

Un Comité des Champions composé de leaders de la communauté franco-ontarienne a été mis sur pied et a lancé une campagne provinciale pour mettre de l'avant la valeur de l'immigration francophone pour l'Ontario français. La campagne a été conçue par la Passerelle-I.D.É et est soutenue par le ministère des Affaires civiles, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario. Le comité s'inscrit dans la dynamique de la première *Stratégie ontarienne en matière d'immigration* qui fixe à 5 % la cible à atteindre pour l'immigration francophone.

L'ACÉPO fait partie du comité des Champions, revendique les services en appui de l'immigration de langue française pour un accueil et une intégration des immigrants qui auront comme résultat, le renforcement de nos communautés francophones.



Comité des Champions



Jennifer Lamarche Schmalz

Une nouvelle directrice des relations de travail

Jennifer Lamarche Schmalz rejoint l'ACÉPO après 26 années au service des élèves des écoles publiques de l'Ontario dont sept ans passés comme surintendante de l'éducation au Conseil scolaire Viamonde. Négociatrice hors paire, elle possède une connaissance approfondie du monde de l'éducation en Ontario et a participé à la négociation de multiples ententes de conventions collectives. Son parcours professionnel l'a amené à maîtriser les enjeux de gestion et de ressources humaines des conseils scolaires et à travailler dans le monde syndical.

Agir au nom des membres dans la négociation collective centrale

Le deuxième volet de la planification a débuté en force avec une nouvelle directrice des relations de travail, l'adoption de politiques et procédures, de nombreuses journées de négociations et l'obtention de conventions collectives centrales.

Depuis avril 2014, l'ACÉPO est devenue organisme négociateur patronal, elle représente les conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario et négocie au niveau central avec les organismes négociateurs syndicaux. Le Projet de loi 122, de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires* a donné à l'ACÉPO ce rôle d'organisme de négociateur patronal.



Carol Jolin, Howie Bender, Veronique Simcoe, Pierre Léonard, Véronique-Anne Towner-Sarault, Jennifer Lamarche Schmalz

La première ronde des négociations provinciales entre les syndicats et les associations d'employeurs prend fin pour l'ACÉPO. L'association a négocié avec succès des ententes

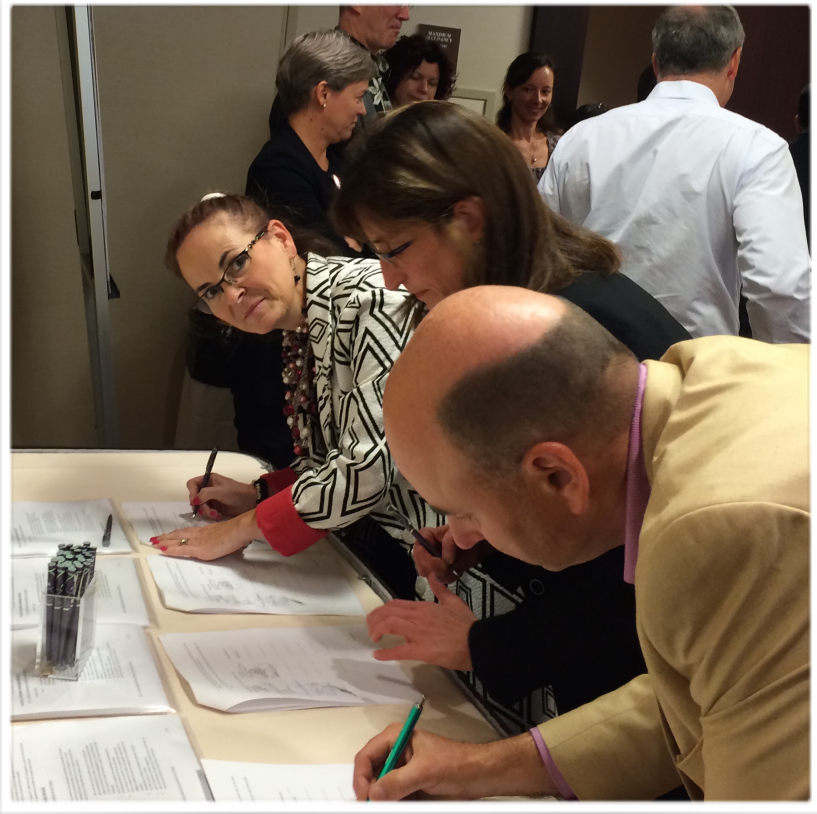


Donald Pitre, Jean-Pierre Dufour

**Denis Labelle,
président de l'ACÉPO**

« Ces ententes montrent la volonté de toutes les parties d'offrir une éducation de qualité en Ontario. Il faut se rappeler que le bon fonctionnement des écoles est le résultat du travail de tout le personnel. C'est ensemble que nous réussissons à créer les conditions nécessaires au bien-être des élèves et à un environnement propice à l'apprentissage. »

avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et la Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO).



Jennifer Lamarche Schmalz, Jean-Pierre Dufour

Les ententes conclues seront en vigueur jusqu'aux prochaines négociations en 2017.



Louise Pinet, Pauline Lemieux

Le Réseau des écoles inclusives

Les quatre conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario travaillent ensemble pour promouvoir l'éducation de langue française, ses projets et ses réussites.



Instaurer une gouvernance participative

L'ACÉPO travaille constamment à améliorer son fonctionnement interne et les façons dont elle aide ses membres, les conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario, à travailler ensemble pour rehausser l'éducation laïque de langue française. Une plus grande collaboration des conseils scolaires et de l'ACÉPO se traduit par une plus grande efficacité et une représentation accrue au niveau provincial et national, tout en facilitant les économies d'échelle.

Comité des finances

En 2015 un nouveau comité des finances a vu le jour il :

- ✦ Surveille les opérations financières de l'ACÉPO.
- ✦ Reçoit les rapports trimestriels des activités financières de l'ACÉPO.
- ✦ Examine les projections financières de l'ACÉPO.
- ✦ Analyse les subventions pour les besoins des élèves et formule des prises de position.
- ✦ Formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration sur toute question d'ordre financière.

Comité de politique

Un comité de politique a également été créé il :

- ✦ Fournit l'expertise pour améliorer la qualité des discussions du conseil d'administration sur les points des politiques et de la gouvernance et facilite la prise de décision.
- ✦ Conseille le conseil d'administration sur le bien-fondé et l'efficacité des documents importants de gestion et les politiques cadres de l'ACÉPO.



Bientôt l'école

Le site internet

www.bientotlecole.ca et sa documentation aident les parents à préparer leur enfant à ses premières journées d'école. Des vidéos disponibles en huit langues, un livre illustré, des cahiers d'exercices font partie des ressources Bientôt l'école offertes aux parents et élèves par le biais du site internet ou des conseils scolaires publics de langue française.

- ♦ Recommande, au besoin, des changements aux lettres patentes ou aux règlements.
- ♦ Révise les politiques de l'association et la mise à jour du manuel des politiques.

Médias sociaux

Des politiques sur les médias sociaux ont été établies. Elles donnent les directives à suivre pour les publications, l'utilisation des médias sociaux et plus particulièrement pour les interactions avec Twitter, qui reste l'outil de prédilection de l'ACÉPO pour interagir quotidiennement avec la communauté.

Stratégie de communication sur les réseaux sociaux

Des ateliers sur « La stratégie de communication sur les réseaux sociaux » ont été offerts aux conseillers scolaires des conseils scolaires publics de langue française. Ces formations montrent l'ambition de l'association de faire entendre la voix des conseillers et font partie des instruments pour développer leur leadership.



François Guérin, Pierre Girouard, Louise Pinet, Bahia Zitouni, Yvon Rochefort

Soutenir les membres

Revue de presse

Appréciée par les conseillers scolaires, la revue de presse est un moyen efficace pour demeurer toujours à la fine pointe des actualités. Elle est envoyée quotidiennement aux conseillers scolaires, élèves-conseillers, directions scolaires et surintendances.

Ombudsman

Depuis 2015, l'Ombudsman de l'Ontario peut recevoir des plaintes à propos des conseils scolaires. L'ACÉPO est attentif à informer ses membres sur le rôle de l'Ombudsman et ses répercussions sur les conseils scolaires depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.



Denis Labelle, Louise Pinet,
Barbara Finlay, Jean-Frédéric
Hübsch

Les capacités de l'ACÉPO et de ses membres sont renforcées. Les conseillers scolaires participent à des programmes de perfectionnement professionnel. Ils sont au courant de l'actualité et des sujets de fond touchant l'éducation en Ontario. L'ACÉPO est à l'écoute et soutient les revendications des conseils scolaires.

Soutien pour l'École secondaire publique Louis-Riel

Par sa décision de considérer les secteurs de fréquentation scolaire des écoles comme l'un des critères de participation aux compétitions sportives, l'Ontario Federation of School Athletic Associations (OFSAA) prive une majorité de sportifs, fréquentant le programme sports-études de l'École secondaire publique Louis-Riel à Ottawa, de compétitions en Ontario. Malgré des demandes de revoir sa position l'Ontario Federation of School Athletic Associations ne veut pas prendre en compte la réalité des élèves francophones.

En effet, pour avoir assez d'élèves pour offrir un programme sports/études à Ottawa, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) doit ouvrir les portes de l'École secondaire publique Louis-Riel aux élèves de l'ensemble de sa région.

En attendant le dénouement du conflit, la Cour supérieure de l'Ontario a donné gain de cause au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), ses élèves pourront participer aux compétitions sportives.

Nouveaux modules de développement professionnel

Quatre nouveaux modules de développement professionnel sont maintenant disponibles en ligne sur le site <http://conseillerscolairesontario.org>, un site internet dédié aux conseillers scolaires.

- ✦ Que faut-il pour exceller à la présidence d'un conseil scolaire?
- ✦ Conseillères et conseillers scolaires des Premières Nations : des leaders dans deux mondes
- ✦ L'élaboration d'un code de conduite pour les membres des conseils scolaires
- ✦ Médias sociaux

Créés avec la participation des autres associations de conseils scolaires de l'Ontario et du ministère de l'Éducation, ces nouveaux sujets viennent compléter une série de modules sous le thème d'une gouvernance efficace pour les conseils scolaires.

Démocratie scolaire

En mai 2015, au congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le ministre de l'Éducation du Québec, Monsieur François Blais, annonce la fin des élections scolaires sous leur forme actuelle. Depuis, le projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire qui abolit les élections scolaires et remplace les commissaires actuels par des conseils scolaires formés de parents bénévoles, de personnel scolaire et de membres de la communauté a été déposé à l'Assemblée nationale. Le projet sera étudié en janvier 2016 par la commission parlementaire.

L'ACÉPO soutient ses confrères du Québec et via la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), s'oppose à l'abolition des élections scolaires au Québec. Ce sont les élections scolaires et les conseillers/commissaires scolaires au Québec, en Ontario ou dans toute autre province du Canada qui permettent aux commissions et conseils scolaires de représenter leurs communautés et d'assurer la démocratie scolaire.

Programme-cadre sur l'éducation physique et santé

Depuis septembre 2015, les écoles font la mise en œuvre du programme-cadre révisé sur l'éducation physique et la santé. Cette mise en œuvre assure tout d'abord la formation du personnel enseignant avant sa mise en œuvre auprès des élèves. Le programme met de l'avant, entre autres, les relations saines, le consentement, la santé mentale, la sécurité en ligne et les risques du sextage.

Enfin, le programme tient compte de l'âge des élèves, de l'évolution sociale et du fait que l'essor des médias sociaux a changé la donne. Il est important que nos élèves développent les compétences et les connaissances nécessaires pour assurer leur santé, sécurité et bien-être. L'ACÉPO avait participé aux consultations qui ont mené à l'élaboration de ce programme d'études.

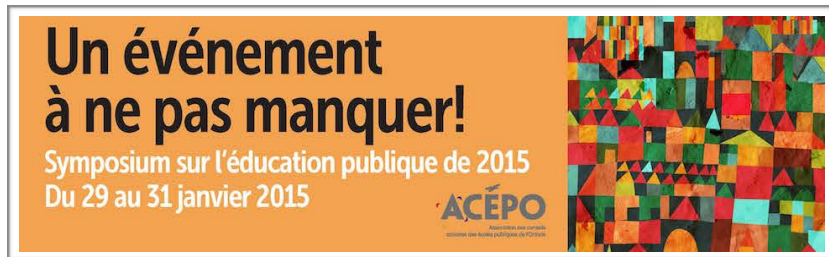
Ordre des enseignants

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante. Tout enseignant d'une école financée par la province de l'Ontario doit faire partie de l'Ordre pour enseigner. L'ACÉPO a invité l'Ordre à venir rencontrer le conseil d'administration pour favoriser la collaboration avec les conseils scolaires et aider les conseillers scolaires à bien cerner le rôle de l'Ordre qui est de protéger l'intérêt du public.



Francine Dutrisac

Symposium sur l'éducation publique 2015



Du 29 au 31 janvier 2015, le Symposium sur l'éducation publique 2015 a accueilli 340 conseillers scolaires et représentants de l'éducation. Ce congrès annuel organisé en partenariat entre l'ACÉPO et l'Ontario Public School Boards' Association (OPSBA) est une occasion sans pareil pour s'immerger dans le monde de l'éducation. Des conférences, des ateliers, des rencontres ont permis aux participants de mettre à jour leurs connaissances, d'être au courant des actualités « éducation », de mieux cerner les rôles des conseillers scolaires, de réseauter et de partager leur expérience et leurs connaissances.



ICI Radio-Canada, Denis Labelle

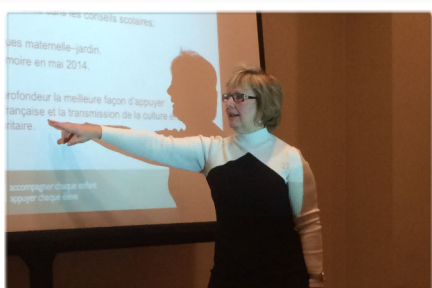
Symposium



Denis Labelle



Denis Labelle



Janine Griffore



Spectacle des élèves du Conseil scolaire Viamonde

Suivant de près les élections scolaires de 2014, la journée du Pré-Symposium a été consacrée à la formation des conseillers scolaires, nouveaux et réélus, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.



Liz Sandals

Des invités de marque sont venus s'adresser aux conseillers dont la ministre de l'Éducation, Liz Sandals, qui a présenté la nouvelle vision du ministère de l'Éducation *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, tout en réaffirmant l'importance du rôle des conseillers scolaires.



Hamilton

La subvention accordée, en début d'année 2015, par le ministère de l'Éducation pour la construction d'un établissement secondaire partagé de langue française à Hamilton a été refusée par Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud. Ce dernier est contre le partage et réclame une école distincte et autonome. Le Conseil scolaire Viamonde attend depuis plusieurs années une nouvelle école secondaire à Hamilton. Il ne veut plus faire patienter ses élèves et demande, au Ministère, le versement des fonds promis pour pouvoir débiter les travaux de construction. L'ACÉPO appuie la requête du Conseil scolaire Viamonde et demande au ministère de l'Éducation de donner les fonds au Conseil scolaire Viamonde vu que ce dernier est en accord avec les conditions du ministère et ne devrait pas, de ce fait, être pénalisé.



Zoom sur ...

Certaines causes ne peuvent rester cachées, elles doivent être révélées et mises en lumière.

Si on n'a pas d'école, on ne peut y accueillir des élèves!

Partout en province, il y demeure des coins où les élèves ayant droit à une éducation laïque de langue française manquent encore et toujours cruellement d'écoles. On nous parle d'équité mais le système d'éducation publique de langue française n'est pas accessible partout en Ontario. Ne nous y trompons pas, il est question d'un besoin réel de pouvoir répondre à un nombre croissant et important d'inscriptions et d'offrir un choix d'école laïque aux élèves qui n'ont pas le choix de s'y inscrire, car il n'y en a pas dans leur communauté.

Pour assurer l'avenir de la francophonie en Ontario, le gouvernement doit offrir aux communautés de langue française une offre attrayante d'établissements et de services égale à celle proposée par les écoles anglophones ou catholiques. Pour mieux répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves de toutes les écoles de langue française et afin d'inciter plus de parents, qui en ont le droit, d'inscrire leurs enfants dans les établissements de langue française, le ministère de l'Éducation doit assurer aux parents de l'Ontario un accès systématique à un système d'éducation laïque de langue française en Ontario. Ce n'est pas encore le cas.

Besoin d'écoles = besoin d'argent

Le mandat de gouvernance et de gestion des établissements du réseau des conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario n'est pas compatible avec les méthodes d'attribution des fonds et du processus d'achat et de vente des établissements excédentaires. Quelques obstacles :



Espanola

À Espanola, l'ACÉPO demande au ministère de l'Éducation de faire suite à une demande d'inclure le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario dans l'évaluation que le ministère de l'Éducation a entreprise. En 2014, le Ministère a décidé d'accorder un financement aux conseils scolaires catholiques de langue française et de langue anglaise ainsi qu'au conseil scolaire public de langue anglaise d'Espanola. Il a également proposé des accords de partage d'établissements et de services en lien avec ce financement, le tout sans consulter le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario qui est également présent sur ce territoire mais n'a pas d'école à Espanola.

- ♦ Manque de financement pour pouvoir acheter des biens immobiliers et desservir toutes les communautés francophones.
- ♦ La collaboration entre les conseils scolaires est souvent l'une des conditions pour l'obtention de biens des écoles. L'ACÉPO est régulièrement confrontée au refus de collaborer des conseils catholiques de langue française.

Le gouvernement maintient qu'en Ontario, il offre 4 systèmes provinciaux d'éducation. Pour assurer l'avenir de la francophonie en Ontario, le gouvernement doit aider les communautés de langue française à avoir un accès équitable aux écoles laïques.

Notre parc immobilier

L'ACÉPO a débuté une étude sur le parc immobilier des conseils scolaires qui une fois terminée dressera un portrait précis et actuel de la situation des conseils scolaires publics de langue française concernant le nombre d'écoles, la répartition géographique des écoles, les besoins en bâtiments scolaires des conseils scolaires, le nombre d'élèves.

Financement pour répondre aux besoins des élèves

L'ACÉPO et ses membres savent que la situation financière de l'Ontario passe une période difficile. Cependant, si le gouvernement coupe les services en éducation, l'Ontario alors réduit sa capacité d'avoir une main d'œuvre de très haute qualité, diversifiée, bilingue – l'avenir est en jeu.

La ronde de coupures a miné l'offre de services des conseils membres de l'ACÉPO et par ces exemples, nous voulons souligner les revendications principales de l'ACÉPO quant à l'obtention d'un financement juste pour chacun de ses conseils membres.

Tenir compte des faits

Dans son analyse du remaniement des fonds des Subventions pour les besoins des élèves 2015-2016, l'ACÉPO attire l'attention sur le fait que le calcul de la subvention pour raisons d'ordre géographique a été modifié. Il s'agissait de modifier des formules de financement qui avaient été créées, en premier lieu, pour assurer que les conseils scolaires publics de langue française puissent remplir leur mandat. Ce changement a entraîné des coupures importantes aux subventions allouées à chacun des 4 conseils scolaires publics de langue française qui, nous le soulignons, sont là pour desservir tout l'Ontario.

Les montants de cette subvention ne tiennent plus suffisamment compte des territoires très étendus et des réalités des conseils scolaires qui ont vu le jour sous l'article 23 de la *Chartre canadienne des droits et libertés*.

L'éducation de l'enfance en difficulté

Lorsque le ministère de l'Éducation a redistribué en 2015 les fonds ciblés pour l'éducation de l'enfance ayant des besoins particuliers, il semble avoir oublié que dans le Nord l'accès à des services professionnels en français est fort limité, que ces services coûtent beaucoup plus chers en français et sont souvent séparés par de longues distances et de ce fait peu accessibles pour les familles qui en ont besoin.



Des élèves du Conseil Scolaire Viamonde

En remaniant l'enveloppe budgétaire de l'éducation de l'enfance en difficulté, le ministère a répondu à des besoins criants de certains conseils scolaires qui n'avaient pas les fonds nécessaires pour offrir les services requis, nous le reconnaissons. Mais, il a fait cela en réduisant des services à des élèves francophones du Nord de l'Ontario! En français, ça coûte plus cher! C'est un fait. Mais le fait que cela coûte beaucoup plus cher ne doit pas empêcher les élèves de recevoir les services auxquels ils ont droit.

L'ACÉPO rappelle constamment au ministère qu'il doit voir à l'éducation des élèves des 4 systèmes provinciaux, et ce partout sur le territoire.



Centre Jules-Léger

Plusieurs plaintes concernant la gouvernance du Centre Jules-Léger ont poussé le commissaire aux services en français de l'Ontario, M. François Boileau, à s'intéresser de plus près au centre et de publier un rapport présentant des suggestions pour le centre.

Les plaintes concernant l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* visent la façon dont est géré le centre. L'inquiétude étant que la gouvernance à l'heure actuelle ne soit pas véritablement faite «par les francophones, pour les francophones».

L'ACÉPO apprécie le fait que le commissaire aux services en français reconnaît que la gestion du Centre Jules-Léger doit revenir aux francophones. Il est crucial pour nos membres que la gestion soit assurée par et pour les francophones sous l'égide d'un conseil scolaire francophone. L'association est pour la mise sur pied d'un Centre d'excellence en enfance en difficulté sous l'égide du Centre Jules-Léger et souhaite que toutes modifications se fassent à temps pour la rentrée scolaire 2016-2017.

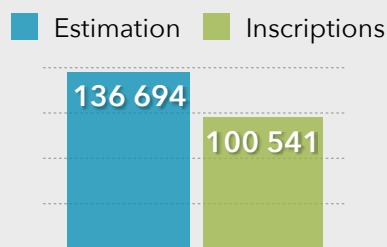
Grâce aux changements appropriés, le Centre Jules-Léger et son centre d'excellence en enfance en difficulté devraient être en mesure d'offrir de meilleurs services aux élèves de langue française sourds, malentendants, aveugles, en basse vision et souffrant de difficultés d'apprentissage.



Derrick Fournier, Louise Pinet,
Yvon Rochefort, Pierre Girouard

L'avenir de l'éducation de langue française

Nombre d'élèves francophones dans les écoles de langue française en Ontario



2013- 2014 élèves francophones

Le ministère de l'Éducation estimait à 136 694 élèves le potentiel d'élèves francophones en 2013-2014. Cependant, durant la même période, les deux systèmes d'éducation en langue française en accueilleraient 100 541 soit 36 153 élèves de moins.

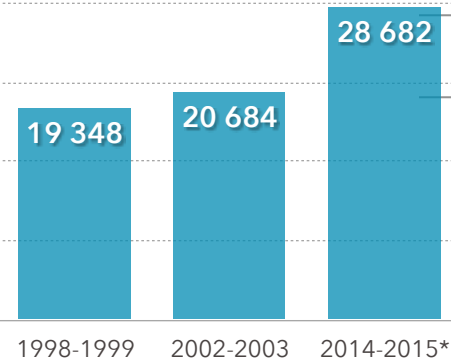
En 2014-2015, si le pourcentage d'effectif restait constant de la maternelle à la 12^e, les 12 conseils de langue française pourraient accueillir 31 918 élèves supplémentaires.

Nos écoles perdent des élèves durant leur scolarité. Les départs d'élèves se font majoritairement vers le système d'éducation en langue anglaise. Pendant ce temps le nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'immersion en langue française continue à augmenter (+19,4 % de 2010 à 2013).

Il est temps de réagir si nous voulons voir notre communauté croître et prospérer. L'avenir de l'ensemble de la francophonie passe par l'éducation en langue française de la maternelle au postsecondaire. L'ACÉPO préconise un seul système d'éducation en langue française financé par les fonds publics en Ontario. Ensemble nous pourrions offrir un système d'éducation attrayant avec un choix de cours qui rivalise celui des écoles en langue anglaise. Ensemble nous pourrions offrir des écoles en langue française partout en Ontario. L'ACÉPO est pour une communauté francophone unie et forte.



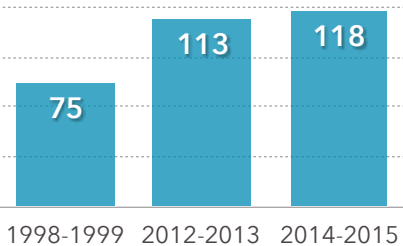
Nombre d'élèves



Total provincial de 28 682 élèves soit une hausse de 48 % des inscriptions depuis 1998 -1999.

*Effectifs d'élèves « corps chauds » incluant les élèves de plus de 21 ans. Source : Ministère de l'Éducation - 2015

Nombre d'écoles



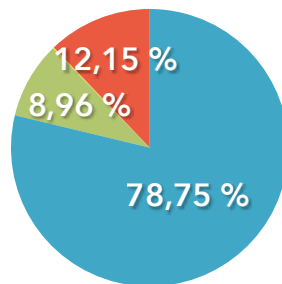
118 écoles laïques de langue française soit une hausse de 57 % depuis 1998-1999

Les systèmes d'éducation de langue française ont eu un total de 1 296 élèves supplémentaires en 2014-2015, soit une augmentation de 896 élèves pour le système laïc et de 400 élèves pour le système catholique.

L'ACÉPO en chiffres

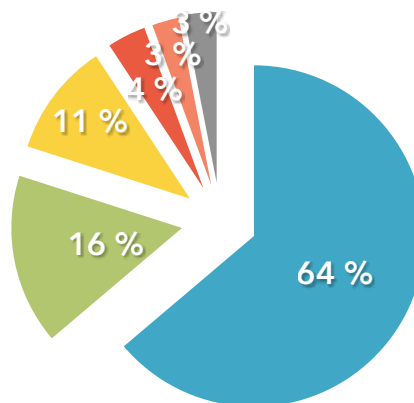
Le Budget 2014 - 2015

Revenus -
fonctionnement :
223 183 \$



- Cotisations - 175 767 \$
- Ministère Symposium - 20 000 \$
- Intérêts - 296 \$
- Contributions - 27 120 \$

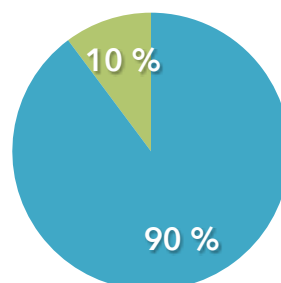
Dépenses
Fonctionnement : 206 910 \$



- Contractuel, salaire - 321 540 \$
- Loyer, bureau - 70 808 \$
- Assemblée, Symposium - 54 285 \$
- Frais de représentation - 18 433 \$
- Communication - 12 839 \$
- Honoraires professionnels - 15 458 \$

Note : 296 988 \$ des dépenses ont été ventilées aux projets

Revenus /
dépenses projets :
979 952 \$



- Ministère, capacité interne - 879 952 \$
- Entente Canada Ontario - 100 000 \$



L'équipe

Directrice générale

Louise Pinet
T : 647.499.4262
C : 647.980.5040
louise.pinet@acepo.org

Directrice des relations de travail

Jennifer Lamarche Schmalz
T : 647.499.4267
C : 647.982.5044
jennifer.lamarche@acepo.org

Adjointe de direction

Sylvie Gervais
T : 647.499.4264
C : 647.980.5041
sylvie.gervais@acepo.org

Chargée de communication

Anne Gerson
T : 647.499.4266
C : 647.988.5042
anne.gerson@acepo.org

Le conseil d'administration

Président

Denis Labelle
Conseil scolaire public du
Nord-Est de l'Ontario
T : 705.753.3770
denis.labelle@cspne.ca

Vice-président

Denis Chartrand
Conseil des écoles publiques
de l'Est de l'Ontario
T : 613.742.8960, poste 2200
denis.m.chartrand@cepeo.on.ca

Jean-Marc Aubin
Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario
T : 705.969.4079
aubinjm@cspgno.ca

Donald Pitre
Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario
T : 705.898.2675
pitred@cspgno.ca

Jeannette Labreche
Conseil scolaire public du
Nord-Est de l'Ontario
T : 705.235.2136
jeannette.labreche@cspne.ca

Linda Savard
Conseil des écoles publiques
de l'Est de l'Ontario
T : 613.742.8960, poste 2200
linda.savard@cepeo.on.ca

Sylvie Landry
Conseil scolaire Viamonde
T : 905.839.3116
landrys@csviamonde.ca

Denis Trudel
Conseil scolaire Viamonde
T : 226.377.1789
trudeld@csviamonde.ca

Les membres

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
T : 705.671.1533
information@cspgno.ca
www.cspgno.ca

Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

820, promenade Lakeshore
North Bay (Ontario) P1B 9T5
T : 705.472.3443
information@cspne.ca
www.cspne.ca

Conseil scolaire Viamonde

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5
communications@csviamonde.ca
www.csviamonde.ca

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Ottawa (Ontario) K1G 6C3
T : 613.742.8960
communications@cepeo.on.ca
www.cepeo.on.ca